



Centre Hospitalier Erstein

**ELECTION 2021 pour le renouvellement de la CME
du CH Erstein**

**Procès-verbal du second tour
jeudi 2 décembre 2021**

PÔLE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Service des Affaires Médicales
☎ 03 90 64 20 26
☎ 03 90 64 20 49
✉ affairesmedicales@ch-erstein.fr

Le directeur par intérim du Centre Hospitalier d'Erstein,

Vu la loi n°91-748 du 31 juillet 1991, modifiée portant réforme hospitalière,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu le décret n°2010-439 du 30 avril 2010,

Vu les articles R.6144-1 et suivants du Code de la Santé Publique,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6144-1 et L.6144-2,

Vu la liste des candidats arrêtée le 18 octobre 2021, après appel à candidature,

Vu le scrutin qui s'est déroulé lundi 8 novembre 2021 de 8 heures 00 à 12 heures 00 dans la salle 506 du nouveau bâtiment hospitalier (NBH) au sein du centre hospitalier d'Erstein, pour lequel aucun siège n'a été pourvu concernant le collège n°4,

Vu le scrutin qui s'est déroulé jeudi 2 décembre 2021 de 8 heures 00 à 12 heures 00 dans la salle 506 du nouveau bâtiment hospitalier (NBH) au sein du centre hospitalier d'Erstein,

Le dépouillement des votes effectué à l'issue du scrutin est réalisé en présence de :

- Madame le Docteur Muriel CASTELNOVO présidente de la CME,
- Madame le Docteur Amandine KLIPFEL, PHC pôle PAC, assesseur,
- Monsieur le Docteur Matthieu BURGER, PHC pôle EMSS, assesseur,
- Madame Dominique MULLER, Directrice des ressources humaines et des affaires médicales, représentant le directeur de l'établissement,
- Madame Joy WILLM, chargée des affaires médicales,
- Madame Elie-Diana OLIVIER, chargée des affaires médicales.

Au second tour, sont déclarés élus dans le collège, en qualité de titulaires, puis en qualité de suppléants, les candidats qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au tiers du nombre des électeurs inscrits (soit 4 électeurs).

Les résultats des élections de ce collège et catégories sont les suivants :

Sont élus au 2ème tour pour le Collège 4 : Les praticiens temporaires ou non titulaires et les praticiens contractuels,

Nombre de siège titulaire	1
Nombre de siège suppléant	1
Nombre d'électeurs inscrits	12
Nombre d'émargements	8
Nombre d'enveloppes de vote	8
Taux de participation	66,67%
Nombre de votes blancs	0
Bulletins nuls	0
Nombre de votes valablement exprimés	8
Nombre de votes par correspondance	7

				Nombre de suffrages	Résultat
Madame	le Docteur	MOUALLA	Janane	7	élue
Madame	le Docteur	KLIPFEL	Amandine	4	élue

2 sièges sont pourvus au second tour.

Titulaire : le siège est attribué à Mme le Docteur Janane MOUALLA et l'élection est finalisée.

Suppléant : le siège est attribué Mme le Docteur Amandine KLIPFEL et l'élection est finalisée.

Les élections concernant le renouvellement des membres de la CME sont closes. Une convocation de la direction générale sera envoyée aux nouveaux membres dans les meilleurs délais afin de procéder aux élections du président et vice-président de la CME lors de la séance exceptionnelle fixée au 14 décembre 2021 à 10h00 dans la salle du conseil de surveillance.

Pour le Directeur général d'établissement par
délégation,

Noura EL MARRADI, Directrice adjointe

